

LA POLITIQUE AGRICOLE RÉGIONALE:  
ETAT DE MISE EN ŒUVRE ET  
ENJEUX POUR LES OP

Lomé, les 4, 5, 6 et 7 Avril 2012

# Plan de la présentation



- Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP
- Le Plan Régional d'Investissements Agricoles
- Les Plans Nationaux d'investissements Agricoles
- Les Perspectives : défis et enjeux pour les OP

# La Politique agricole régionale: Etat de mise en œuvre et enjeux pour les OP



## **1. Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP**

# Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP

- **Dynamique impulsée par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD):**
  - ✓ 2002 : décision de Yamoussoukro donne mandat à la CEDEAO de coordination et de suivi de la mise en œuvre du NEPAD en Afrique de l'Ouest;
  - ✓ 2003: adoption à Maputo du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (P.D.D.A.A.).

# Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP

- Le processus de formulation de la politique agricole régionale
  - ▣ Début 2000 : Impulsion d'un dialogue politique mettant en avant la nécessité de concevoir un cadre de politique agricole régionale;
  - ▣ Forte implication du ROPPA, membre du comité de pilotage
  - ▣ 19 Janvier 2005 : adoption de la Politique Agricole Régionale, ECOWAP.



*ECOWAP : Economic Community of West African States Agricultural Policy.*

# Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP

- La vision portée par l'ECOWAP
- Une vision

*« Une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficacité des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé. Productive et compétitive sur le marché intra-communautaire et sur les marchés internationaux, elle doit permettre d'assurer la sécurité alimentaire et de procurer des revenus décents à ses actifs ».*

- Un objectif général

*« Contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, ainsi que inégalités entre les territoires, zones et pays ».*

# Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP

## □ Sept objectifs spécifiques :

- ✓ *Objectif spécifique n°1* : **Assurer la sécurité alimentaire** de la population [...] dans le cadre d'une approche garantissant la **souveraineté alimentaire** de la région;
- ✓ *Objectif spécifique n°2* : **Réduire la dépendance vis-à-vis des importations** en accordant la priorité aux productions alimentaires ainsi qu'à leur transformation;
- ✓ *Objectif spécifique n°3* : **Favoriser une intégration économique et commerciale équitable** des exploitations agricoles dans les marchés;
- ✓ *Objectif spécifique n°4* : Développer les capacités humaines, **créer des emplois** et garantir les revenus;

# Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP

- Sept objectifs spécifiques
  - ✓ *Objectif spécifique n°5* : Assurer une **intensification des systèmes de production**, adaptée aux différents contextes agro écologiques;
  - ✓ *Objectif spécifique n°6* : Contribuer à **réduire la vulnérabilité des économies** ouest africaines et à limiter les facteurs d'instabilité et d'insécurité régionale;
  - ✓ *Objectif spécifique n°7* : Doter l'agriculture ouest africaine de **mécanismes de financement appropriés** à la diversité des exploitations et des filières et à la multiplicité des besoins d'investissement.

# Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP

- Les principales orientations des programmes de l'ECOWAP
- Les axes d'intervention :
  - ✓ Accroissement de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture;
  - ✓ Mise en œuvre d'un régime commercial intracommunautaire;
  - ✓ Adaptation du régime commercial extérieur.
- Les principes directeurs :
  - ✓ Subsidiarité;
  - ✓ Proportionnalité;
  - ✓ Complémentarité;
  - ✓ Régionalité;
  - ✓ Solidarité;
  - ✓ Partenariat et concertation;
  - ✓ Progressivité.

# Rappel sur le processus et le contenu de l'ECOWAP

- **Deux instruments de mise en œuvre :**
  - ▣ Un Plan Régional d'investissement combinant mesures de politiques et investissements
  - ▣ Des Plans Nationaux d'investissement reflétant les priorités nationales
  
- **Un processus qui a révolutionné la définition des choix publics régionaux**
  - ▣ Une démarche participative et inclusive qui fait école,
  - ▣ Une politique considérée comme le cadre de référence des interventions dans le secteur agricole: pacte d'Abuja



## **2. Le Plan Régional d'Investissement Agricole**

# Le Plan Régional d'Investissement Agricole

## □ **Fondements et orientation du PRIA**

- Une estimation chiffrée de la première génération d'actions visant à opérationnaliser l'ECOWAP/PDDAA,
- Le PRIA combine des investissements et des réformes de politiques publiques (instruments et mesures).
- Le PRIA complète les PNIA, prend en charge les dimensions régionales, gère les interdépendances entre les pays et organise leur coopération sur des questions communes.

# Le Plan Régional d'Investissement Agricole

## □ Les Principes du PRIA

- Un leadership clairement exercé par la Commission de la CEDEAO et les autres organes.
- Le dialogue permanent avec les acteurs du secteur agricole, en particulier les organisations de producteurs ;
- La valorisation des compétences et savoirs faire des institutions techniques spécialisées dans la mise en œuvre des programmes d'investissements ;
- La focalisation du niveau régional sur trois grandes catégories d'interventions : i) la gestion des interdépendances ; ii) la coopération autour de problèmes communs ; iii) la gestion des relations de la région avec l'extérieur.

# Le Plan Régional d'Investissement Agricole

## □ Les principes du PRIA

- Il fédère dans une vision commune les priorités nationales et régionales.
- Il fédère et articule l'approche par les investissements et l'approche par les instruments de politique publique (réglementations, incitations, etc.);
- Il fédère autour de questions clés communes, les approches développées dans les différents objectifs.

# Les Objectifs du PRIA



- **Il est structuré autour de trois objectifs spécifiques :**
  - La promotion des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire,
  - La promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional et,
  - La réduction de la vulnérabilité et la promotion de l'accès durable des populations à l'alimentation

# OS1 : la promotion des produits stratégiques pour la souveraineté alimentaire

## □ Trois résultats

- L'Afrique de l'Ouest assure la majeure partie de ses besoins en produits alimentaires de base à travers la promotion de la culture du riz, du maïs et du manioc,
- Les importations régionales en produits et sous-produits animaux sont diminuées substantiellement à travers la promotion des systèmes d'élevage et des filières de produits animaux,
- Une politique et des stratégies de gestion durable des ressources halieutiques sont définies et mises en œuvre.

# OS2: la promotion d'un environnement global favorable au développement agricole régional

## □ **Quatre résultats:**

- L'environnement commercial des filières agro-alimentaires est amélioré,
- Des mécanismes d'adaptation à la variabilité et au changement climatiques et de gestion intégrée des ressources partagées sont mis en place au niveau régional,
- Un système d'information et d'aide à la décision est opérationnel,
- Les capacités des institutions et des acteurs régionaux sont renforcées

## OS3: Réduction de la vulnérabilité alimentaire et promotion de l'accès durable à l'alimentation

### □ **Quatre résultats:**

- Un cadre régional harmonisé d'analyse des causes structurelles de la vulnérabilité et des instruments permettant de réduire est actualisé et mis en œuvre,
- Le dispositif de suivi de la vulnérabilité et de prévention des crises alimentaires est amélioré et adapté.
- Des instruments régionaux d'appui à la capacité nationale de prévention et de gestion des crises alimentaires et de réduction de la vulnérabilité des populations pauvres sont mis en œuvre;

# Les investissements requis par le PRIA

## □ Financement


- Montant total des investissements requis: 900 millions de dollars US sur cinq ans,
- Contribution de la Commission de la CEDEAO: 150 millions de dollars US sur les cinq ans,
- Partenaires Techniques et Financiers et secteurs privés: 750 millions de dollars sur cinq ans

 **Plusieurs engagements des PTF à contribuer au financement du PRIA**

# Les investissements requis par le PRIA: répartition selon les objectifs et les résultats

objectifs	coût	Résultats	coût
O.S. n°1	<b>399</b>	Systemes de production et filières riz, maïs et manioc)	<b>247</b>
		Systemes d'élevage et filières bétail, viande et lait	<b>92</b>
		Politique et stratégies de gestion durable des ressources halieutiques	<b>60</b>
O.S. n°2	<b>282,8</b>	Environnement commercial des filières agro-alimentaires	<b>95,4</b>
		Mécanismes d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques. Gestion intégrée des ressources partagées (	<b>64,5</b>
		Systeme d'information et d'aide à la décision (AGRIS)	<b>63,9</b>
		Renforcement des capacités	<b>59</b>
O.S. n°3	<b>176,2</b>	Cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité	<b>12,3</b>
		Dispositif de suivi de la vulnérabilité et de prévention des crises alimentaires	<b>53,5</b>
		Instruments régionaux de prévention / gestion des crises alimentaires et de réduction de la vulnérabilité	<b>113,4</b>
<b>Pilotage, mécanisme de financement et dispositif de suivi-évaluation</b>			<b>40</b>

⋮



# **Les Plans Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA)**

# Les Plans Nationaux d'investissements Agricoles

## □ **Fondements et orientation des PNIA**

- Une estimation chiffrée de la première génération d'actions visant à opérationnaliser l'ECOWAP/PDDAA au niveau de chaque pays
- Le PNIA traduit les priorités de développement agricole tel que exprimées par les différents acteurs du secteur
- Le PNIA est le cadre de référence des interventions dans le secteur agricole au niveau national
- Il intègre l'ensemble des stratégies de développement agricole existantes

# Les Plans Nationaux d'investissements Agricoles



## □ Fondements des PNIA

- Les exercices de formulation des PNIA cherchent à déterminer, le niveau d'investissement requis, à réaliser dans le secteur agricole pour atteindre l'objectif de croissance d'au moins 6%, seuil requis pour espérer une réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2015.
- Identification des sous secteurs ou filières porteurs de croissance

# Les Plans Nationaux d'investissements Agricoles

- Un long processus participatif de formulation comprenant plusieurs étapes:
  - la phase de diagnostic,
  - de construction des scénarii,
  - de définition du programme national d'investissement,
  - de la tenue de la table ronde multi acteurs suivie de la signature du pacte,
  - de l'élaboration du plan d'investissement,
  - De la revue externe,
  - enfin de l'organisation du business meeting,
  - Lancement officiels des premières actions,

# Les Plans Nationaux d'investissements Agricoles

- **Les grands axes d'intervention; très variés**
  - Développement des filières, surtout des produits vivriers,
  - Développement des infrastructures de support,
  - Promotion de l'irrigation,
  - Développement institutionnel,
  - Promotion des chaînes de valeur
  - Promotion de l'accès des ruraux aux opportunités économiques, etc.

# Les Plans Nationaux d'investissements Agricoles



- Les stratégies envisagées:
  - ▣ Le développement de l'offre des services de proximité aux producteurs,
  - ▣ La mise en place de cadres de concertation multi acteurs autour des filières stratégiques,
  - ▣ La promotion du partenariat public/ privé.

## Les besoins de financement des PNIA sur 5 ans

Pays	Besoins	Pays	Besoins
Benin	<b>436 Milliards de FCFA</b>	Mali	<b>1614,7 milliards CFA</b>
Burkina-Faso		Niger	<b>1944,7 milliards CFA</b>
Cap Vert		Nigeria	<b>13 milliards de Naira</b>
Côte-d'Ivoire	<b>897 milliards de FCFA</b>	Libéria	<b>227 millions \$US</b>
Gambie		Sierra-Leone	<b>403 millions \$US</b>
Ghana	<b>416 millions de \$US</b>	Sénégal	<b>1632 milliards de FCFA</b>
Guinée		Togo	<b>570 milliards de CFA</b>
Guinée Bissau			

# Les PNIA: le dispositif de mise en oeuvre



- Le Dispositif institutionnel de mise en œuvre des PNIA:
  - ▣ Au niveau national: Conseil national d'orientation et de Suivi (intégrant les ministères en charge de l'agriculture, parfois des infrastructures + Société Civile et OP)
  - ▣ Au niveau régional: Conseils Régionaux de Suivi (services déconcentrés de l'Etat +OP régionale)
  - ▣ Au niveau local: Conseils Communaux de Suivi
- Le suivi évaluation: en cours de mise en œuvre
  - ▣ Suppléer par les unités du ReSAKKS.

# Les risques et enjeux généraux liés à la mise en œuvre des PNIA

- Plusieurs enjeux /risques
  - ▣ La capacité des Etats à mobiliser les ressources nécessaires: ressources humaines et financières (moins de la moitié des Etats respectent l'engagement de Maputo+ crise financière internationale)
  - ▣ Substitution des initiatives présidentielles au PNIA
  - ▣ Difficulté de passage de l'approche projet à l'approche programme sectoriel
  - ▣ Marginalisation des autres acteurs (OP et OSC)



# **Les perspectives : les enjeux pour les OP**

# Les perspectives : les enjeux pour les OP

- Pour le PRIA:
  - Mise en place des institutions
    - de pilotage (renforcement du DAERE),
    - de coordination (CCAA, CiD)
    - d'exécution (ARAA)
    - et de financement (Fonds),
  - Mise en place des Task force qui vont permettre
    - de décliner en programmes concrets les objectifs du PRIA
    - De définir les modalités d'opérationnalisation des instruments de politiques,
    - De promouvoir et renforcer les cadres de concertation multi acteurs

# Les perspectives : les enjeux pour les OP



- Pour les PNIA:
  - Mise en fonction du cadre institutionnel,
  - Mise en place du dispositif national de suivi-évaluation,
  - Formulation de programmes concrets à soumettre aux diverses sources de financement
  - Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre des programmes sectoriels agricoles

# Les perspectives : les enjeux pour les OP

- Enjeux pour les OP:
  - ▣ Adopter une position de veille pour faire respecter les engagements des différentes parties
    - Leadership réel de la Commission et des Etats
    - Respect des engagements des PTF (déclaration de Paris)
    - Veiller à la cohérence des politiques tant au niveau national que régional
    - S'assurer de la cohérence entre les actions promues par les PNIA et le PRIA
  - ▣ Assurer une participation de qualité aux différentes instances nationales et régionales, voire locales

# Les perspectives : les enjeux pour les OP



- ▣ Formuler des propositions pour opérationnaliser les objectifs des task force
  - capitalisation des expériences
  - Promotion de cadres de concertation
- ▣ Renforcement des capacités en matière de
  - Définition des critères de ciblage des acteurs (subvention intrants, filets sociaux, etc. )
  - De suivi –évaluation des politiques agricoles



**Je vous remercie**